Politique de transparence pour BGF Climate Action Multi-Asset

Un compartiment de BlackRock Global Funds

A utiliser avec des investisseurs professionnels, institutionnels et qualifiés/clients professionnels.

Décembre 2022

Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des résultats actuels ou futurs et ne doivent pas être le seul facteur à prendre en considération lors de la sélection d'un produit ou d'une stratégie.

Risque de perte en capital. Tous les investissements financiers comportent un élément de risque. Par conséquent, la valeur de l'investissement et les revenus qui en découlent varient et le montant de l'investissement initial ne peut être garanti.

Ne pas distribuer à des tiers. Si vous n'êtes pas le destinataire prévu ou si vous avez reçu ce document par erreur, veuillez en informer immédiatement l'expéditeur et détruire le message dans son intégralité (que ce soit sous forme électronique ou sur papier), sans en divulguer le contenu à qui que ce soit.

Cette communication est uniquement destinée à des fins d'information et ne constitue pas une offre ou une invitation à investir dans les fonds BlackRock et n'a pas été préparée dans le cadre d'une telle offre. En conséquence, ce document ne constitue pas une offre ou une sollicitation par quiconque dans une juridiction où une telle offre ou sollicitation n'est pas légale ou dans laquelle la personne faisant cette offre ou sollicitation n'est pas qualifiée pour le faire ou à quiconque à qui il est illégal de faire une telle offre ou sollicitation. Il est de votre responsabilité de connaître les lois et règlements applicables dans votre pays de résidence.

MKTGM0623E/S-2970395-1/12

Les informations et les opinions contenues dans le présent document proviennent de sources exclusives et non exclusives jugées fiables par BlackRock, ne sont pas nécessairement exhaustives et ne sont pas garanties quant à leur exactitude. BlackRock, ses dirigeants, ses employés et ses agents n'acceptent donc aucune garantie d'exactitude ou de fiabilité, ni aucune responsabilité en cas d'erreurs ou d'omissions (y compris la responsabilité à l'égard de toute personne en raison d'une négligence).

Contenu

Présentation de l'équipe d'investissement 3

Objectif d'investissement 4

Approche du développement durable 5

Restrictions en matière de durabilité 6

Informations importantes 9

Présentation de l'équipe d'investissement

L'équipe Multi Asset Strategies & Solutions (MASS) Diversified Strategies se concentre sur la recherche de rendements supérieurs pour les clients grâce à des décisions actives d'allocation d'actifs et à la mise en œuvre sur mesure des points de vue de la recherche. À ce titre, elle s'attache à établir une vision macroéconomique "descendante" du monde et à construire des portefeuilles qui présentent un ensemble diversifié de thèmes et d'idées d'investissement fondés sur la recherche et cohérents avec cette vision. L'équipe MASS Diversified Strategies estime que les considérations ESG sont un élément essentiel à tous les stades du processus d'investissement (perspectives macroéconomiques, génération d'idées, outils de mise en œuvre, construction de portefeuilles, gestion des risques, suivi continu et reporting) car elles mettent en évidence des risques qui ne sont souvent pas pris en compte dans les informations financières traditionnelles. Dans le cadre de la gestion du BGF Climate Action Multi-Asset Fund, les considérations relatives au risque climatique et au risque de transition se voient accorder une importance particulière compte tenu de la nature de la stratégie.

MKTGM0623E/S-2970395-3/12

Objectif d'investissement

(Veuillez vous référer au prospectus pour connaître l'objectif d'investissement complet)

Le Climate Action Multi-Asset Fund cherche à maximiser le rendement total en investissant dans des émetteurs du monde entier qui devraient permettre et/ou bénéficier de la transition vers une économie à faibles émissions de gaz à effet de serre et vers des émissions nettes de carbone nulles.

Le Fonds se concentrera sur les émetteurs qui favorisent la réduction des gaz à effet de serre dans tous les segments du marché et qui fournissent des solutions pour l'atténuation et/ou l'adaptation au changement climatique, au risque de changement ou qui sont en train de rendre leurs modèles d'entreprise plus résistants aux risques à long terme présentés par le changement climatique et l'épuisement des ressources à travers de multiples sous-thèmes conduits par le thème de l'action climatique, y compris (sans limitation) les suivants : l'énergie propre, l'efficacité des ressources, l'alimentation durable, la biodiversité et le transport propre. Les émetteurs sont évalués par le conseiller en investissement sur la base de leur capacité à gérer les risques et les opportunités associés au thème du climat futur et de leurs références en matière de risques et d'opportunités sur le plan environnemental, social et de la gouvernance (ESG).

Le Climate Action Multi-Asset Fund est un fonds relevant de l'article 9 de la SFDR. Pour les fonds de l'article 9, la majorité des actifs sera investie dans des investissements durables. En plus de l'exposition aux investissements durables, tous les avoirs de ces fonds de l'article 9 seront évalués comme ne causant pas de dommages significatifs.

MKTGM0623E/S-2970395-4/12

Approche de la durabilité

1. **L'accent est clairement mis sur la réduction des émissions de carbone et l'alignement sur l'objectif "zéro émission de carbone".**

Le Fonds intègre un objectif explicite de réduction de l'exposition actuelle du portefeuille au carbone par rapport à l'indice de référence du risque et intègre un taux de décarbonisation d'une année sur l'autre.

2. **Engager des capitaux auprès d'émetteurs qui contribuent à la réduction des gaz à effet de serre**

Nous pensons que l'investissement climatique doit aller plus loin que le simple fait d'éviter les entreprises qui ne s'alignent pas sur un objectif d'émissions. Par conséquent, nous cherchons à investir dans des stratégies qui innovent afin de créer des solutions pour un avenir moins pollué par le carbone et nous investissons dans des thèmes plus larges liés au changement climatique tels que l'énergie propre, l'utilisation efficace des ressources, la nutrition durable, la biodiversité et les transports propres.

3. **Utiliser des filtres d'exclusion**

En plus de garantir que nous n'investissons que dans des émetteurs qui correspondent aux valeurs de nos clients, nous pensons également que ces filtres peuvent contribuer à réduire le risque de controverse spécifique qui peut conduire à une sous-performance au niveau de l'émetteur. Le fonds applique des filtres fondés sur la valeur et sur les normes aux positions en titres directs au sein des actions et du crédit, comme indiqué ci-dessous dans la section Restrictions d'investissement**.**

Critères supplémentaires

La note ESG moyenne pondérée du Fonds sera supérieure à celle de l'indice après élimination d'au moins 20 % des titres les moins bien notés de l'indice. La note ESG moyenne pondérée exclut certaines catégories d'actifs, telles que les fonds, qui ne sont pas soutenues par les fournisseurs de notation ESG. Dans de tels cas, le Conseiller en investissement évaluera ces participations pour s'assurer qu'elles sont conformes à l'objectif environnemental du Fonds.

Pour atteindre ces objectifs, nous pensons qu'il est essentiel d'avoir un haut niveau d'engagement avec les entreprises dans lesquelles nous investissons. Nous attendons des entreprises qu'elles disposent de politiques et de plans d'action clairs pour gérer les risques climatiques et saisir les opportunités offertes par la transition énergétique mondiale. Les investisseurs et les autres parties prenantes examineront les informations communiquées par les entreprises pour analyser la manière dont le risque climatique est intégré dans leurs stratégies à long terme et évaluer leur préparation à la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. Nous travaillons en étroite collaboration avec le

Le groupe **BlackRock Investment Stewardship veille** à ce que les entreprises que nous détenons, ou que nous envisageons de détenir, respectent les normes élevées que nous avons fixées et/ou évoluent dans la bonne direction vers un avenir plus vert.

MKTGM0623E/S-2970395-5/12

Restrictions en matière de durabilité

Veuillez noter que nous pouvons chercher à restreindre davantage le portefeuille à notre discrétion afin de nous conformer aux réglementations ou aux directives ESG, qu'elles soient internes ou externes.

Classes d'actifs applicables : Investissement direct dans des actions et des obligations d'entreprises

Classes d'actifs non couvertes par la liste ci-dessous :

- Instruments dérivés
- Argent liquide
- ETF

Les écrans ESG sont disponibles sur le lien ci-joint : https://www.blackrock.com/corporate/literature/publication/blackrock-baseline-screens-in-europe-middleeast-and-africa.pdf

Filtrage normatif :

Le fonds a l'intention d'exclure les entreprises impliquées dans de graves controverses liées à l'environnement, aux droits de l'homme et aux communautés, aux droits du travail et à la chaîne d'approvisionnement, aux clients et à la gouvernance. L'évaluation du fonds est basée sur l'adhésion aux principes du Pacte mondial de l'ONU ainsi que sur l'alignement avec :

- Principes directeurs de **l'OCDE** à l'intention des entreprises multinationales
- Déclaration universelle des droits de l'homme
- Les normes des Nations unies en matière de droits de l'homme pour les entreprises
- Conventions de **l'OIT**, 4 principes
- Protocole de Kyoto au cadre des Nations unies sur le changement climatique
- La convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques

Allocation souveraine :

Le fonds n'investit pas actuellement et n'a pas l'intention d'investir dans des émissions souveraines d'États considérés comme "non libres" par l'enquête "Freedom in the World" de Freedom House.

Le fonds n'investit pas actuellement et n'a pas l'intention d'investir dans des États qui n'ont pas ratifié ou qui n'ont pas mis en œuvre une législation nationale équivalente :

- les huit conventions fondamentales identifiées dans la déclaration de l'Organisation internationale du travail sur les droits et principes fondamentaux au travail
- au moins la moitié des 18 principaux traités internationaux relatifs aux droits de l'homme

États qui ne sont pas parties à l'accord :

- l'accord de Paris
- la convention des Nations unies sur la diversité biologique
- le traité de non-prolifération nucléaire
- États dont le budget militaire est particulièrement élevé (> 4 % du PIB)
- États considérés comme des "juridictions présentant des insuffisances stratégiques en matière de LBC/FT" par le GAFI
- États dont l'indice de perception de la corruption de Transparency International est inférieur à 40/100

Filtrage sectoriel :

Les armes :

- **Armes controversées :** Le Fonds a l'intention d'exclure tout investissement direct dans des titres d'émetteurs exposés ou liés à des armes controversées (armes nucléaires, armes à sous-munitions, armes biologiques et chimiques, mines terrestres, lasers aveuglants, uranium appauvri, fragments non détectables ou armes incendiaires).

- **Armes à feu civiles :** Le Fonds a l'intention d'exclure tout investissement direct dans des titres d'émetteurs qui produisent des armes à feu destinées à la vente au détail à des civils ou qui tirent plus de 5 % de leurs revenus de la vente au détail d'armes à feu à des civils.

- **Armes conventionnelles :** Le fonds a l'intention de limiter les investissements directs dans les armes conventionnelles en excluant les émetteurs qui tirent 5 % ou plus de leur chiffre d'affaires de la production d'armes conventionnelles et les émetteurs qui tirent 5 % ou plus de leur chiffre d'affaires global des systèmes d'armes, des composants et des systèmes et services d'appui.

Charbon thermique : Le fonds a l'intention d'exclure les investissements directs dans les titres d'émetteurs dont plus de 5 % des revenus proviennent d'activités liées au charbon thermique. Des exceptions sont faites pour les titres d'émetteurs de la chaîne de valeur du charbon thermique avec des objectifs SBTi appropriés, ou si plus de 50 % des dépenses d'investissement sont consacrées à des activités contribuant à la production de charbon thermique.

Pétrole et gaz non conventionnels et conventionnels : Le fonds a l'intention d'exclure les investissements directs dans des titres d'émetteurs tirant 5 % ou plus de leurs revenus d'activités liées au pétrole et au gaz non conventionnels. Des exceptions sont faites pour les titres d'émetteurs ayant des objectifs SBTi appropriés, ou si plus de 50 % des dépenses d'investissement sont consacrées à des activités contributives, sauf dans le cas d'activités liées aux sables bitumineux.

Pétrole et gaz conventionnels : Le fonds a l'intention d'exclure les investissements directs dans des titres d'émetteurs dont plus de 5 % des revenus proviennent d'activités liées au pétrole et au gaz conventionnels. Des exceptions sont faites pour les titres d'émetteurs ayant fixé des objectifs SBTi appropriés, ou si plus de 15 % des dépenses d'investissement sont consacrées à des activités contributives.

Production d'électricité : Le fonds a l'intention d'exclure les investissements directs dans les titres d'émetteurs dont les revenus de production d'électricité proviennent du charbon, de l'énergie nucléaire, des combustibles liquides et du gaz naturel. Des exceptions sont faites

pour les titres d'émetteurs qui génèrent plus de 50 % de leurs revenus à partir d'énergies alternatives ou renouvelables, qui ont des objectifs SBTi appropriés ou dont l'intensité carbone est inférieure aux seuils annuels indiqués dans la section sur les droits acquis du QS (section 3.7d).

Énergie nucléaire : outre les limitations de la production d'énergie nucléaire mentionnées ci-dessus, le fonds a l'intention d'exclure les investissements directs dans les titres d'émetteurs tirant 15 % ou plus de leur revenu global d'activités de production, d'approvisionnement et d'exploitation minière liées à l'énergie nucléaire.

Secteur de l'énergie : Le fonds a l'intention de limiter les investissements directs dans toutes les sociétés du secteur de l'énergie GICS à moins de 5%.

Tabac : Le fonds a l'intention d'exclure tout investissement direct dans des titres de producteurs de tabac et d'émetteurs tirant plus de 5 % de leurs revenus de la vente au détail, de la distribution et de la concession de licences de tabac.

Informations importantes

Risques :

Risque de perte en capital. Tous les investissements financiers comportent un élément de risque. Par conséquent, la valeur de l'investissement et les revenus qui en découlent varient et le montant de l'investissement initial ne peut être garanti.
Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des résultats actuels ou futurs et ne doivent pas être le seul facteur à prendre en considération lors de la sélection d'un produit ou d'une stratégie.
Il se peut que vous ne récupériez pas le montant initialement investi. Les fluctuations des taux de change entre les devises peuvent entraîner une diminution ou une augmentation de la valeur des investissements. Les fluctuations peuvent être particulièrement marquées dans le cas d'un fonds à volatilité élevée et la valeur d'un investissement peut chuter soudainement et de manière substantielle. Les niveaux et la base d'imposition peuvent changer de temps à autre.

Risques spécifiques au fonds :

Risque lié aux titres obligataires
Les deux principaux risques liés aux investissements obligataires sont le risque de taux d'intérêt et le risque de crédit. Généralement, lorsque les taux d'intérêt augmentent, la valeur de marché des obligations diminue en conséquence. Le risque de crédit correspond à la possibilité que l'émetteur de l'obligation ne soit pas en mesure de rembourser le principal et d'effectuer les paiements d'intérêts.

Titres en difficulté
Le fonds peut investir dans des titres pour lesquels la société émettrice présente un risque élevé de défaut de paiement des intérêts, de remboursement du capital ou des deux. En cas de défaillance, la valeur de l'investissement peut diminuer.

Risque lié aux actions
La valeur des actions et des titres liés aux actions peut être affectée par les mouvements quotidiens du marché boursier. D'autres facteurs influents sont les nouvelles politiques et économiques, les résultats des entreprises et les événements importants qui les concernent.

Produits de crédit structurés
Le ou les fonds peuvent investir dans des produits de crédit structurés tels que des titres adossés à des actifs ("ABS") qui regroupent des prêts hypothécaires et d'autres dettes dans des produits de crédit à série unique ou multiple qui sont ensuite transmis aux investisseurs, normalement en échange de paiements d'intérêts basés sur les flux de trésorerie des actifs sous-jacents. La stabilité des rendements des ABS dépend de l'évolution des conditions économiques, des taux d'intérêt (bien que, compte tenu de la nature flottante de l'actif, ce risque soit limité par rapport aux obligations d'entreprise) et des remboursements des prêts sous-jacents en raison de l'évolution des conditions économiques ou de la situation du détenteur du prêt.

MKTGM0623E/S-2970395-9/12

Déclarations d'investissement ESG

Ces informations ne doivent pas être considérées comme une recherche, un conseil en investissement ou une recommandation concernant un produit, une stratégie ou un titre en particulier. Elles sont fournies à titre d'illustration et d'information et sont susceptibles d'être modifiées. Elles n'ont pas été approuvées par une autorité de régulation ou un organisme de réglementation des valeurs mobilières.

Les considérations environnementales, sociales et de gouvernance ("ESG") évoquées dans le présent document peuvent influer sur la décision d'une équipe d'investissement d'investir dans certaines entreprises ou certains secteurs de temps à autre. Les résultats peuvent différer de ceux des portefeuilles qui n'appliquent pas de telles considérations ESG à leur processus d'investissement.

Marchés émergents

Les investissements dans les marchés émergents sont généralement associés à un risque d'investissement plus élevé que les investissements dans les marchés développés. Les risques associés aux marchés émergents comprennent (sans s'y limiter) : i) un risque juridique accru, certains pays ne disposant pas d'un système juridique pleinement développé ; ii) un risque accru de pots-de-vin, de corruption et de fraude ; iii) une instabilité politique et sociale accrue ; iv) une instabilité économique accrue ; et v) un risque accru d'inflation.

Risque de crédit - obligations d'État

Les titres obligataires émis par des gouvernements peuvent être affectés par la stabilité perçue du pays concerné et par les dégradations proposées ou effectives des notations de crédit.

Risque de liquidité

Les investissements du Fonds peuvent être peu liquides, ce qui rend souvent la valeur de ces investissements moins prévisible. Dans des cas extrêmes, le Fonds peut ne pas être en mesure de réaliser l'investissement au dernier prix du marché ou à un prix considéré comme équitable.

Prêts - créances subordonnées

Bien qu'il soit prévu que les investissements soient généralement garantis, les créances du Fonds sur un emprunteur au titre d'un investissement peuvent, dans certains cas, être subordonnées à celles d'autres créanciers garantis. Les actifs du portefeuille peuvent inclure des créances garanties de premier rang et peuvent également inclure des créances garanties de second rang sélectionnées, qui impliquent un degré plus élevé de risque de perte de capital.

MKTGM0623E/S-2970395-10/12

Informations importantes

Ce document est destiné à être distribué uniquement aux clients professionnels (tels que définis par la Financial Conduct Authority ou les règles MiFID) et ne doit pas être utilisé par d'autres personnes.

Dans l'Espace économique européen (EEE) : ce document est émis par BlackRock (Netherlands) B.V., autorisé et réglementé par l'Autorité néerlandaise des marchés financiers. Siège social Amstelplein 1, 1096 HA, Amsterdam, Tel : 020 - 549 5200, Tel : 31-20-549-5200. Registre du commerce n° 17068311 Pour votre protection, les appels téléphoniques sont généralement enregistrés.

Ce document est du matériel de marketing. BlackRock Global Funds (BGF) est une société d'investissement à capital variable établie et domiciliée au Luxembourg qui n'est disponible à la vente que dans certaines juridictions. BGF n'est pas disponible à la vente aux États-Unis ou à des personnes américaines. BlackRock Investment Management (UK) Limited est le distributeur principal de BGF et peut mettre fin à la commercialisation à tout moment. Les souscriptions au BGF ne sont valables que si elles sont effectuées sur la base du prospectus actuel, des rapports financiers les plus récents et du document d'information clé pour l'investisseur, qui sont disponibles dans la langue locale dans les juridictions enregistrées et peuvent être consultés à l'adresse www.blackrock.com sur les pages des produits concernés. Les prospectus, les documents d'information clé pour l'investisseur et les formulaires de demande peuvent ne pas être mis à la disposition des investisseurs dans certaines juridictions où le fonds en question n'a pas été autorisé. Les investisseurs doivent comprendre toutes les caractéristiques de l'objectif du fonds avant d'investir. Pour obtenir des informations sur les droits des investisseurs et sur la manière de déposer une plainte, veuillez consulter le site https://www.blackrock.com/corporate/compliance/investor-right, disponible dans la langue locale dans les juridictions enregistrées.

Toute recherche contenue dans le présent document a été obtenue et peut avoir été utilisée par BlackRock pour ses propres besoins. Les résultats de ces recherches ne sont mis à disposition qu'à titre accessoire. Les opinions exprimées ne constituent pas un conseil d'investissement ou autre et sont susceptibles d'être modifiées. Elles ne reflètent pas nécessairement les opinions des sociétés du BlackRock Group ou d'une partie de celui-ci et aucune garantie n'est donnée quant à leur exactitude.

Ce document est fourni à titre d'information uniquement et ne constitue pas une offre ou une invitation à investir dans les fonds BlackRock et n'a pas été préparé dans le cadre d'une telle offre.

2023 BlackRock, Inc. Tous droits réservés. BLACKROCK, BLACKROCK SOLUTIONS et iSHARES sont des marques commerciales de BlackRock, Inc. ou de ses filiales aux États-Unis et ailleurs. Toutes les autres marques sont la propriété de leurs détenteurs respectifs.

MKTGM0623E/S-2970395-12/12